

Représentation politique de la FNEJE :

- 1. Quel est le rayonnement de la FNEJE ?

 Calendrier Représentation Politique du 7 Janvier au 9 Juin 2016
- 2. L'actualité et les actions politiques de la FNEJE : Récapitulatif
- 3. Scolarisation des moins de 3 ans : la position de la Fneje

 Les pros de la petite enfance 1er site d'information pour les professionnels de la petite enfance

 Plus d'informations sur le site du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

 La FNEJE livre ses inquiétudes dans un communiqué sur la généralisation de l'école à 2 ans.
 - 4. Aurélie SOLENS (bibliographie), a écrit sur la page facebook de la Fneje Nationale :

"Je suis intéressée par votre positionnement sur la scolarisation a deux ans, en particulier votre proposition d'eje en école maternelle. Je suis élue à Paris. Pouvons-nous organiser une rencontre à l'hôtel de ville? Je peux aussi venir vers vous si c'est plus simple. Merci d'avance, Bien à vous"

Julie Marty-Pichon a eu 45 minutes d'échange téléphonique très intéressant avec cette conseillère municipale sur l'état de la petite enfance à Paris, les accueils périscolaires et la réforme des rythmes éducatifs notamment en maternelle. Aurélie SOLENS trouve très intéressant la proposition de la FNEJE concernant la présence d'un EJE pour 50 enfants inscrits consciente des difficultés d'accompagnement des jeunes enfants dans les maternelles. Elle souhaiterait même que des pros de la petite enfance soient dans les équipes périscolaires en permanence.

Un rendez-vous autour d'un déjeuner est d'ores et déjà fixé au 20 septembre, pour approfondir la question.





5. Les maires favorables à la scolarisation des plus petits :

Le gouvernement a annoncé relancer la scolarisation des enfants de 3 ans. Bien que cet accueil nécessite une approche spécifique pour en garantir la qualité, les maires y sont très favorables, car il coûte bien moins cher que la crèche.

<u>La gazette des communes</u> : un article tronqué faute d'abonnement et donc un appel aux chanceux détenteurs de l'article à le transmettre dans son intégralité sur la boite <u>fneje.nationale@gmail.com</u>

6. Claudine PATRAS MERIAUX, adhérente FNEJE s'inquiète de la scolarisation des moins de 3 ans et s'interroge sur la méthode de la CAF pour scolariser ces jeunes enfants :

"A Grenoble, depuis 2013, l'Éducation Nationale cherche à travailler avec les services petite enfance municipaux en animant des réunions de travail entre enseignants et EAJE à propos des jeunes enfants dans les quartiers ZUS. Les relations sont compliquées, l'Éducation Nationale n'étant pas dans la collaboration, mais dans l'utilisation des EAJE surtout à travers la conseillère pédagogique en charge de l'école maternelle.

A la réunion du 26 avril 2016, le thème de la rencontre portait sur l'accueil des parents, mais cette responsable de l'Éducation Nationale a annoncé, à la stupeur des représentants du service petite enfance, la décision de la CAF en collaboration avec le ministère de l'Éducation Nationale d'aller au delà des 30% de scolarisation des moins de 3 ans pour aller à 50% voir 60% dans les quartiers sensibles, d'accueil de ces très jeunes enfants. Pour elle, les bénéfices de l'école à 2 ans ne sont plus à démontrer. Mais le plus choquant est la méthode. Les CAF seraient chargées de "cibler" "sélectionner" les enfants à qui une place à l'école leur serait réserver. Des enfants éloignés de tout collectif (?). La CAF va donc adresser au Maire un courrier sur cette décision.

Deux interrogations:

Comment ces familles vont être sélectionnées (aucune réponse de l'Éducation Nationale, qui s'en moque) ?
Y aurait il injonction de scolarisation dans les quartiers sensibles ? je mets cette nouvelle au conditionnel, la jugeant tellement surprenante. Avez vous des informations à ce sujet ?

Ici , à Grenoble, travaillant dans une crèche d'un quartier sensible, nous sommes très inquiètes sur l'entrée de ces jeunes enfants à l école. Les difficultés sociales creusent une fracture de plus en plus importante avec l'école qui comprend de moins en moins les familles et des enfants qui ont besoin d'attention +++ que l'école n'est pas en mesure de leurs fournir faute de moyens et de formation. A mon sens ces décisions vont à l'encontre d'un mieux pour ces enfants qui n'ont pas les moyens de s'adapter à l école. On va créer de l'échec scolaire et des inégalités . Au lieu de favoriser l'accueil ces enfants dans les EAJE , avec plus de moyens et des professionnel(le)s formés à l'accueil des enfants et des familles, ou alors biensûr des EJE au sein des écoles."

Faites nous part de ce qui se passe à proximité de votre lieu de travail et/ou de votre lieu d'exercice. Partagez votre témoignage en utilisant la boite mail : fneje.nationale@gmail.com





- 7. En réaction à <u>l'article de la gazette des communes</u> et au <u>communiqué officiel</u> de la CAF sur l'aide financière apportée à la création des Maisons d'assistantes maternelles (Mam) pour assurer la qualité de l'accueil des enfants, après lecture de <u>l'étude sociologique</u>, la FNEJE affirme sa position dans <u>le communiqué suivant.</u>
- 8. La FNEJE a sollicité des rendez-vous auprès des ministères concernés pour évoquer son positionnement concernant la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, et l'aide financière apportée à la création des Maisons d'assistantes maternelles (Mam) :

Véronique JACQUET et Julie MARTY-PICHON ont été reçues le mercredi 1er Juin à 14h30 au ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, avec Cécile GROSJEAN, conseillère au cabinet de Madame Laurence ROSSIGNOL.

Voici le point de vue des deux co-présidentes concernant cette rencontre :

- "... de retour de notre rdv avec le cabinet de Laurence Rossignol. Nous avons eu un échange constructif, intéressant et à l'écoute de nos préoccupations. On a pu apporter un certain nombre d'éclairages sur la réalité du terrain aujourd'hui que ce soit en EAJE, à l'école maternelle, en MAM, etc. Ils sont intéressés par des exemples de pratiques innovantes et qui montrent leur pertinence notamment en région. Le cabinet nous a réaffirmé leur volonté de préserver la spécificité du métier d'EJE. La ministre souhaite s'appuyer sur le rapport GIAMPINO pour continuer la dynamique de travail engagée, décloisonner les ministères et nous associer à ce travail. Nous restons donc attentifs à ce qui pourra se mettre en place."
- 9. Interwievée par les ASH, Julie Marty-PICHON, co-présidente de la FNEJE affirme : "Il faut une réflexion globale sur l'accueil des enfants de 0 à 6 ans".
 L'article des ASH
 - 10. Ayant participé à la commission Giampino, la FNEJE vous livre :

<u>Le rapport "Développement du Jeune Enfant, Modes d'accueil, Formation des Professionnels"</u>
<u>La synthèse du rapport Giampino</u>

Site du Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes





11. Le rapport de Sylviane GIAMPINO "Développement du Jeune Enfant, Modes d'accueil, Formation des Professionnels", remis le 9 mai 2016, à Laurence ROSSIGNOL, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes suscite de nombreux articles :

Le quotidien la croix

<u>Les pros de la petite enfance</u> (Un rapport de grande qualité pour la FNEJE avec quelques regrets cependant)

Le monde

http://www.anpde.asso.fr/wp-content/uploads/2016/05/communique de presse rapport giampino.pdf

12. Selon la Gazette Santé Sociale, le rapport Giampino place les besoins de l'enfant au coeur de l'organisation des modes d'accueil :

Dans son rapport remis à Laurence Rossignol le 9 mai 2016, Sylviane Giampino, psychologue pour enfants et psychanalyste, fait le point sur les fondamentaux du développement du jeune enfant et dessine une organisation ambitieuse des modes d'accueil et de la formation des professionnels à travers 108 recommandations. Elle réaffirme certains fondamentaux tels que l'importance de la place accordée aux parents, mais remet en cause certaines pratiques comme la surcognitivation (le parler bambin étant ici clairement visé) ou la facturation à l'heure posant ainsi le principe d'une réforme de la prestation de service unique. Pour mettre de la cohérence dans les formations, un plan d'action sur les métiers de la petite enfance devrait être présenté à l'automne, a indiqué la ministre.

Après plusieurs mois de concertation, la commission présidée par Sylviane Giampino, psychologue pour enfants et psychanalyste, a rendu les conclusions de ses travaux le 9 mai 2016. Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, l'avait chargé en juin 2015 de « dégager un consensus autour des grands principes qui devraient s'appliquer à l'accueil des enfants de moins de 3 ans pour contribuer au développement de toutes leurs potentialités ».

L'objectif étant de préparer les futures évolutions des différentes formations de l'accueil du jeune enfant. Articulé en quatre parties, le volumineux <u>rapport</u> s'appuie sur l'état des connaissances concernant le développement du jeune enfant pour analyser l'impact que ces fondamentaux devraient avoir sur les relations avec les familles, l'organisation des modes d'accueil et les formations des professionnels.





Les professionnels sont en attente de techniques pédagogiques et de méthodes uniformisées :

Ce que le rapport de Sylviane Giampino souligne avec force, c'est la lourde responsabilité qui pèse sur les professionnels de l'accueil de la petite enfance. « Dans le développement de l'enfant, la construction de l'extérieur précède celle du monde intérieur. C'est à partir du lien à l'autre que se dessine le soi. » Or, d'après la mission présidée par Sylviane Giampino, beaucoup de malentendus sont à l'œuvre parmi les professionnels de l'accueil de la petite enfance, qu'il soit collectif ou individuel. Tout d'abord : les sphères du développement du petit enfant, physique, cognitif, affectif et social sont inséparables. Or, la mission observe une tendance représentative de notre société à la « surcognitivation » au détriment des autres dimensions du développement. Les professionnels sont en attente de « techniques pédagogiques », « de méthodes de travail uniformisées ». Le rapport préconise justement d'éviter les stimulations, la méthode « Parler bambin », déployée dans de nombreuses collectivités, étant ici clairement visée.

L'importance de l'accueil des parents :

Autre point important : « Accueillir un jeune enfant, c'est travailler avec ses parents, car il ressent les incohérences et en pâtit ». Le rapport insiste sur l'importance de l'accueil des parents, dans leur altérité. L'enfant ne doit pas sentir de rivalité entre les professionnels et la famille. « Il s'agit aussi de rassurer les parents pour qu'ils se sentent bien dans leur façon de faire avec leur enfant », ajoute les rapporteurs qui consacrent une large partie au soutien à la parentalité. Le tout-petit est également très perméable au climat relationnel et à l'état interne de ceux qui l'entourent. « Ses perceptions sont globales et intuitives et se traduisent directement en expressions somatiques ou comportementales ». Un environnement bien traitant, fondé sur le principe de « prévention prévenante » est donc nécessaire. Pour y parvenir, les professionnels doivent utiliser « des méthodes de travail appropriées, observées et évolutives, éclairées par des références théoriques multiples », mais aussi par le regard de personnes ressources. Psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, intervenants artistiques... le soutien de ces professionnels est jugé nécessaire, malgré les contraintes budgétaires qui menacent cette approche pluridisciplinaire.

Sortir la facturation à l'heure du système de financement des EAJE :

Le rapport dénonce également les contradictions entre soucis du développement de l'enfant et rationalisation gestionnaire de l'accueil collectif. Pour Sylviane Giampino, « l'accueil n'est pas réductible à un service aux familles ». Ainsi, l'obligation faite aux gestionnaires de facturer l'accueil de l'enfant à l'heure a entraîné des dérives consuméristes de la part des parents. Pour y remédier, les gestionnaires ont eu tendance à rigidifier encore plus les horaires d'arrivée et de départ des enfants, source de stress pour les parents et les équipes. Car le décompte à l'heure sert aussi dans le calcul du taux d'occupation dont dépend la prestation de service unique (PSU). « Or qu'advient-il du temps d'échanges avec les parents en fin de journée ? Des temps festifs, des ateliers parents-enfants ? » s'interroge Sylviane Giampino. Est-ce du temps de travail ? Du temps d'accueil ? La mission préconise donc de sortir la facturation à l'heure du système de financement des établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE). Une réunion est d'ailleurs prévue le 11 mai entre l'État, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et l'Association des maires de France (AMF) pour poser les jalons de la refonte de la PSU. Ce dont se réjouit Élisabeth Laithier, présidente de la commission petite enfance de l'AMF.





Remettre à plat les normes sanitaires :

Autre préconisation qui ravit l'AMF : celle de remettre à plat les normes sanitaires en distinguant ce qui est recommandé de ce qui est obligatoire. « Il faut passer du »tout sécurité » à la culture du risque mesuré », conseille Sylviane Giampino, pour qui l'excès actuel est contre-productif au regard des besoins réels des enfants et freine l'initiative et la créativité des équipes concernant l'aménagement des locaux, le matériel, les jeux...

Des ajustements dans les formations pour garantir des passerelles d'un niveau à l'autre de diplômes :

On attendait du rapport de Sylviane Giampino des clés pour remettre de l'ordre dans l'enchevêtrement de formations. Le rapport ne bouleverse pas l'existant, préserve les dimensions sanitaires et éducatives de l'accueil, mais suggère des ajustements pour « garantir des passerelles d'un niveau à l'autre de diplômes », et « articuler les différents champs d'intervention entre les niveau V à II ». Ainsi un socle commun de connaissances serait constitué qui porterait sur les enjeux du développement du très jeune enfant et ses conséquences sur les relations avec la famille, les attitudes professionnelles et les fonctionnements des structures d'accueil, en privilégiant les rencontres entre professionnels.

Si le CAP petite enfance est en cours de révision, la mission insiste pour que les attentes des modes d'accueil soient prises en compte. Elle admet que le diplôme d'éducateur de jeunes enfants (EJE) devrait être le métier de base pour l'accueil de la petite enfance. Tout en se réjouissant qu'il passe prochainement au niveau licence, et entraîne une revalorisation statutaire du métier, les rapporteurs recommandent que des EJE restent néanmoins placés auprès des enfants. Enfin, c'est le diplôme d'auxiliaire de puériculture qui d'après la mission devrait évoluer le plus. Elle préconise d'y adjoindre certains modules du diplôme d'EJE en psychologie, socio-éducation et communication et de passer le diplôme en niveau IV, pour éviter que des titulaires du Bac ne préparent un concours d'entrée de niveau V. Ces évolutions permettraient aux auxiliaires d'encadrer de petites unités ou de coordonner des projets. Elles favoriseraient aussi leur évolution professionnelle.

Plan d'action sur les métiers de la petite enfance :

« Le rapport constitue une étape supplémentaire vers la mise en cohérence de tous ces travaux menés sur la formation des professionnels de la petite enfance », a précisé Laurence Rossignol. Ses conclusions viendront en effet nourrir le plan d'action sur les métiers de la petite enfance que la ministre devrait présenter à l'automne, pour « structurer davantage les métiers de la petite enfance en leur donnant une identité commune et une impulsion nouvelle », a-t-elle ajouté en pointant toute la difficulté du travail interministériel. Pour l'heure, deux préconisations du rapport seront appliquées. L'élaboration d'un cadre national pour fonder une identité professionnelle commune aux acteurs de l'accueil du jeune enfant, une mission qui sera confiée au futur Haut Conseil de l'enfance des familles et des âges de la vie, et l'organisation d'une journée ministérielle des professionnels de la petite enfance pour renforcer leur identité commune.





13. Les ASH du 11 Mai 2016 titre l'Amélioration de l'accueil du jeune enfant :

les préconisations du rapport "GIAMPINO" :

Missionnée en juin 2015, Sylviane Giampino, psychologue et psychanaliste spécialiste de la petite enfance, a remis, lundi 9 mai, à la ministre des Familles et de l'Enfance son rapport sur le décloisonnement des métiers et des interventions dans le secteur de la petite enfance. Rapport qui, souligne Laurence Rossignol, propose une refondation et des orientations nouvelles de la politique d'accueil de la petite enfance;. En cela, il s'apparente à un véritable guide à destination de tous les acteurs de la petite enfance ; Sylviane Giampino y formule en effet 108 préconisations pour le secteur, cohérentes, selon la ministre, et dont chacun peut [se] saisir pour lancer de nouvelles dynamiques. Parmi celles-ci, la spécialiste de la petite enfance recommande de mieux structurer le secteur, en mal de reconnaissance, et de réformer les formations de ses professionnels, ;incomplètes et hétérogènes. Ses propositions viendront nourrir non seulement le prochain plan d'action sur les métiers de la petite enfance que Laurence Rossignol présentera dans les prochains mois, mais aussi la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant qui sera menée d'ici à quelques mois, telle que prévue par la feuille de route 2015-2017 pour la protection de l'enfance.

Structurer le secteur

Malgré la forte implication des acteurs de la petite enfance, Sylviane Giampino relève un manque de cohérence en matière d'accueil du jeune enfant, à plusieurs niveaux : les politiques d'accueil sont en réalité construites par accumulation, en millefeuilles et par élargissement des formes d'accueil au fil du temps et l'accueil est, lui, assuré par des professionnels d'horizons différents (santé, éducation, social). Si cette diversité est une richesse, il manque toutefois un cadre de valeurs et d'objectifs communs, reconnaît la psychologue. Aussi préconise-t- elle d'élaborer un texte cadre au niveau national fondant une identité commune aux professionnel(le)s de l'accueil de la petite enfance et aux familles, en dépassant les logiques métiers et la diversité des acteurs.. Pour elle, ce texte devra, entre autres :

- indiquer les caractéristiques attendues des modes d'accueil, qui doivent désormais être centrées sur les enjeux du développement et l'épanouissement du jeune enfant et non plus sur la parentalité, les évolutions familiales et les contextes sociaux, la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale ;
- clarifier les rôles des différents partenaires : protection maternelle infantile, services gestionnaires des établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE), (publics, associatifs, privés lucratifs), organismes de formation... :
- être suffisamment précis sur les objectifs pour fixer le cadre, mais suffisamment ouvert concernant les modalités de mise en pratique.





La rédaction de ce texte cadre sera d'ailleurs une des premières missions ; que Laurence Rossignol confiera à la formation "enfance" du Haut Conseil de l'enfance, des familles et des âges de la vie (nouvelle instance a été créée par la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement), qui sera mis en place prochainement, a-t- elle par ailleurs assuré.

En outre, pour faire vivre une identité professionnelle nationale, souligner l'utilité publique de l'accueil de la petite enfance et en valoriser les acteurs, favoriser les partages d'expériences (...), Sylviane Giampino propose d'instituer une journée nationale des professionnel (le)s de l'accueil de la petite enfance, qui pourra être déclinée au niveau régional.

Assurer le pilotage des métiers

Pour Sylviane Giampino, les formations des professionnels de la petite enfance sont incomplètes et hétérogènes. Aujourd'hui, explique-t- elle, les filières de formation et de qualification des métiers de la petite enfance et de l'accueil dépendent, en ce qui concerne le cursus et le contenu des formations, des ministères chargés de l'éducation nationale, des affaires sociales et de la santé. Quant à leur organisation, elle relève aussi de plusieurs opérateurs (ministères, académies, régions...). Ce qui, couplé à l'inexistence d'une branche professionnelle unique qui couvre tout le secteur de la petite enfance, explique l'absence de pilotage de l'ensemble des métiers, un "puissant frein à une réelle professionnalisation des métiers de la petite enfance. Pour y remédier, elle recommande donc de renforcer la coordination entre les différentes tutelles dont dépendent les différents diplômes, le ministère chargé des familles et de l'enfance pouvant ici jouer un rôle d'intermédiaire-facilitateur. Elle suggère aussi la mise en place d'une plateforme réunissant les branches professionnelles représentant des établissements et des professionnels de la petite enfance. Ses missions : permettre une analyse des besoins en professionnel(le)s, non seulement en termes quantitatifs mais aussi en termes de formation, et devenir ainsi l'interlocuteur de l'Etat sur cette seconde question. Au-delà, la psychologue note que les différents métiers de la petite enfance héritent d'histoires et de traditions différentes : les métiers du soin pour les auxiliaires de puériculture et les puéricultrices, le travail social et éducatif pour les éducateurs de jeunes enfants. Afin de consolider une identité professionnelle, le rapport préconise de garantir des passerelles, d'un niveau à l'autre de diplômes des métiers de la petite enfance ; et d'articuler les différents champs d'intervention entre les niveaux V à II, en se centrant sur les types de compétences nécessaires pour accompagner le développement de l'enfant.





Réformer les formations

Pour Sylviane Giampino, il faut avant tout décloisonner l'ensemble des professions, sans gommer leurs spécificités. Comment ? En constituant une base commune aux formations des professionnels de l'accueil de la petite enfance, dès la formation initiale, en formation continue et aussi dans des situations professionnalisantes au fil des opportunités;. Ce socle commun de connaissances pourrait être enseigné dans le cadre de modules transversaux aux différents métiers en formation initiale, en thématiques, en temps communs de formation continue, et en situations professionnelles de réflexion, d'expériences, d'apprentissages partagés au fil des pratiques.

Par ailleurs, le rapport note que les EAJE souffrent d'une insuffisance de professionnels formé, alors même que les besoins sontamenés à croître compte tenu du fait que la pyramide des âges de ces professionnels va entraîner de nombreux départs à la retraite. Cette situation s'explique notamment par le manque de places dans les écoles de formation d'éducateurs de jeunes enfants, d'infirmières-puéricultrices et d'auxiliaires de puériculture, les coûts parfois élevés des formations et l'inadaptation des modes de recrutement et de sélection pour ces formations aux attendus des métiers concernés.

Pour répondre à ces insuffisances, Sylviane Giampino préconise par exemple d'accroître l'ouverture de places de formation pour les métiers de la petite enfance afin de mieux répondre aux besoins des professionnels ; ou bien encore de développer les formations en alternance, particulièrement adaptées à l'apprentissage des métiers de la petite enfance, qui demandent, pour être exercés, des expériences concrètes d'immersion auprès des enfants, comme des parents et des équipes. Elle recommande par ailleurs de favoriser l'acquisition des qualifications par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE), une voie prometteuse pour augmenter le nombre des assistant(e)s maternel(le)s professionnel(le)s au sein des EAJE, par l'acquisition du CAP petite enfance ou du diplôme d'auxiliaire de puériculture. Mais, en pratique, admet la psychologue, a VAE est difficile, le processus est long pour beaucoup, en raison des difficultés pour acquérir concepts et théories. Aussi suggère-t- elle de mettre en place une évaluation qualitative et quantitative du dispositif actuel de VAE en matière de diplôme petite enfance, de modulariser les diplômes, notamment le CAP petite enfance et le diplôme d'auxiliaire de puériculture ; pour simplifier les processus d'évolution au sein des formations en cours de carrière ou encore de créer un dispositif innovant de valorisation et de reconnaissances des situations professionnalisantes, en guise detroisième voie [d'acquisition des qualifications], plus souple que la VAE. Le rapport estime également nécessaire de renforcer les métiers de première ligne. Par exemple, de l'aveu même des organisations d'assistantes maternelles et des acteurs en EAJE, la formation conduisant au CAP petite enfance est trop scolaire et ses modules d'enseignement général décalés par rapport aux attentes en modes d'accueil.





Sylviane Giampino appelle donc le gouvernement à intégrer aux travaux en cours de révision du CAP petite enfance la nécessité d'une évolution des contenus de formation pour qu'ils correspondent aux attentes en mode d'accueil. Dans ce cadre, la ministre des Familles et de l'Enfance a précisé que le diplôme proposera des modules renforcés sur le développement de l'enfant et que son organisation serarepensée pour mieux correspondre au public adulte qui y a recours dans le cadre de la VAE.

Signalons aussi que le rapport propose quelques aménagements pour les diplômes d'Etat d'auxiliaire de puériculture et d'infirmière puéricultrice. Il s'attarde enfin sur la formation de l'encadrant petite enfance, qui, selon lui, està repenser au regard de la multiplicité des tâches qui s';imposent à lui, de l'évolution de la société et des modes d'accueil. D'autant que sa formation initiale actuelle ne le prépare pas aux tâches de direction d'un établissement et d'animation d'une équipe dédiée à la petite enfance. Sylviane Giampino propose ainsi d'intégrer à la formation des encadrants l'apprentissage d'un mode de direction participatif, d'intelligence collective, permettant la conception et la mise en oeuvre d'un projet d'accueil cohérent, vivant, ouvert et de partenariats locaux et de faire en sorte que les personnes exerçant [cette] fonction aient une connaissance approfondie du développement des jeunes enfants.

Article rédigé par Florence Tamerlo

- 14. La FNEJE vous livre son communiqué sur le rapport GIAMPINO
- 15. La FNEJE vous invite à écouter l'émission france inter un jour en france crèche, pourquoi tant de difficultés ?

enregistrée en studio le 24 Mai 2016 :

L'enregistrement audio

16. APPEL A CONTRIBUTION : Projet de rédaction d'un livre sur le thème de l'EJE à l'école :

La Fneje souhaite écrire un livre sur la place de l'EJE dans le monde scolaire. Vous êtes EJE, vous êtes en poste au sein d'une école, vous travaillez en partenariat avec les écoles, vos témoignages sont précieux. Le principe est d'essayer de valoriser les actions qui fonctionnent afin de les développer et de les diffuser largement pour que d'autres puissent s'en inspirer. Pour envoyer vos textes, utilisez l'adresse mail suivante : fneje.nationale@gmail.com.





Carrières et Rémunérations :

1. Plusieurs organisations manifestent contre la réforme des diplômes - ASH du 24 Mai 2016 :

La réunion de la commission professionnelle consultative (CPC) du travail social et de l'intervention sociale, chargée par le ministère d'émettre des propositions sur la réarchitecture des diplômes du travail social, dans le cadre du plan d'action présenté en octobre dernier, s'est déroulée lundi 23 mai **sur fond de contestations**. A l'appel des organisations à l'origine des "états généraux alternatifs" du travail social (la CGT, la FSU, Solidaires, la Fédération autonome de la fonction publique, le collectif Avenir éducs, l'UNEF) et de la commission "action travail social" de Nuit debout Paris, environ 150 personnes, selon les organisateurs, se sont rassemblées devant la direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Des manifestants ont rapporté des méthodes musclées de la part des forces de l'ordre. "Nous sommes actuellement nassés sans que quoi que ce soit ne légitime cette démarche répressive", peut-on lire sur la page Facebook de la commission "action travail social".

Avant de quitter la réunion de la CPC, la CGT et FO ont lu une déclaration rappelant leur opposition aux travaux visant, conformément à la lettre de mission de la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre les exclusions, Ségolène Neuville, à préparer la réingéniérie des formations afin qu'elles s'organisent autour de corpus commun de compétences pour chaque niveau de diplôme et qu'elles s'inscrivent dans un parcours conduisant à des grades universitaires. La secrétaire d'Etat avait précisé attendre des propositions sur "un schéma directeur global pour l'ensemble des formations sociales" avant l'été, la CPC devant ensuite se pencher sur les diplômes de niveau III destinés à être hissés au niveau II.

Dans leur déclaration, la CGT et FO estiment que l'"objectif sous-tendu est de valoriser le socle universitaire au détriment de la formation professionnelle en lien avec les métiers" et rappellent leur crainte que soit remis en cause les "diplômes généralistes autant que spécifiques structurant les identités professionnelles". "Nous n'acceptons pas les glissements de fonctions et de tâches initiés par la polyvalence, visant à réduire le nombre des emplois dans le secteur sanitaire, social et médico-social", insistent les organisations syndicales, qui s'insurgent également contre le rythme, "à marche forcée", des travaux.

Les organisations opposées à la réforme des diplômes ont **demandé à être reçues au ministère avant le 21 juin**, date de la prochaine réunion de la CPC. Une manifestation est prévue le même jour "contre la casse des métiers, pour le maintien des stages longs et de la spécificité des diplômes et pour une reconnaissance statutaire et salariale des qualifications des métiers 'historiques' se traduisant par la catégorie A dans la fonction publique et le statut cadre dans le secteur privé", précisent les initiateurs des "états généraux alternatifs" du travail social.

Article rédigé par Maryannick Le BRIS

2. Défendre les métiers sociaux - Le Monde du 23 Juin 2016 :

L'article du Monde





Ressources Pédagogiques:

1. La biblitothèque tip top pour bébés :

Site de la bébéthèque

2. Sparadrap : Une association pour les enfants malades ou hospitalisés Site de l'Association

3. En 2016, l'Inpes, l'InVS et l'Eprus s'unissent pour créer Santé publique France :

<u>Santé publique France</u> a le plaisir de vous annoncer la sortie des premières vidéos universelles d'information – réalisées avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Santé publique France, la nouvelle Agence nationale de santé publique qui regroupe les missions de l'Inpes, l'InVS et l'Eprus, est particulièrement attachée aux actions à mener pour lutter contre les inégalités sociales en matière de santé.

Droits des Enfants:

Vous trouverez ci-dessous des liens internet concernant l'actualité politique :

- 1. Pour Laurence Rossignol, les collectivités n'en font pas assez pour l'ouverture de places en crèche : La gazette des communes
 - 2. COFRADE signifie Conseil Français des Associations pour les Droits des Enfants :

Site internet

Pour celles et ceux qui pensent que le respect d'intimité et le droit d'expression est aussi valable pour le petit d'homme, COFRADE édite de très belles affiches, commandables gratuitement à l'adresse suivante : cofrade.contact@gmail.com





Conférences - Formations - Colloques :

- 1. Dans le cadre des Etats Généraux Alternatifs du Travail Social, lancé par Avenir Educs, le Groupement des Professionnels du Social 37, avec la participation de EGATS93, organise à Tours, le jeudi 9 Juin 2016 de 18h00 à 21h00 un débat public sur "La notion d'assistance en question", en présence de Diane Roman. Affiche
- 2. Premier Salon International des Universités Populaires à Paris : les 10 et 11 Juin Site de l'INJEP
- 3. Journées Nationales d'Etudes des Puéricultrices(teurs) ANPDE les 15-16-17 juin 2016 au Futuroscope à Poitiers :

Programme, bulletin inscription, sur le site dédié http://www.congres-puericultrices.com

4. Journée de Formation et d'Etude à Paris, le 17 Juin 2016 : "La Pédagogie de la Petite Enfance à Berlin":

Cette journée d'Étude organisée sur PARIS en partenariat avec l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) et L'ESSSE, répond au besoin de partage de cette riche expérience vécue en 2015. Elle vous permettra, à votre tour, de découvrir le curriculum de Berlin, de comprendre sa vision 'globale' de l'enfant, d'appréhender l'importance de la nature, de la place des parents, du travail d'équipe et de la formation. À partir de l'expérience de Berlin, nous vous proposons de réfléchir ensemble sur nos pratiques pour les faire évoluer.

Les inscriptions vous sont ouvertes (à 100€ et 55€/étudiants et demandeurs d'emploi),

soit par renvoi du **BULLETIN D'INSCRIPTION ci-dessous**,

soit en deux clics sur : http://www.lefuret.org/s-inscrire/colloques.html

(Cette journée est, sous conditions, prise en charge par certaines OPCA).

Au grand plaisir de vous rencontrer encore une fois nombreux à ce nouveau rendez-vous ! Essia Manai se tient à votre disposition pour tout renseignement : secretariat@lefuret.org - 03 88 21 96 62

5. Lancement de la Conférence Européenne 2017 organisée par l'EASSW, Association européenne des écoles de travail social, et l'UNAFORIS, sous le Haut Patronage de l'UNESCO.

Cet événement international se déroulera du 20 au 22 juin 2017 à Paris, sur le thème :

"Les formations en travail social en Europe : Faire bouger les lignes pour un avenir durable"

Flyer

Annonce en Français et en Anglais





- 6. Projection de "l'Odysée de l'Empathie" (Un film qui éclaire sur les racines de la violence éducative ordinaire en France) au sein du lieu "Accueil Naissance" à Paris, mercredi 22 Juin à 19h30 : http://accueilnaissance.com/
- 7. Webconférence 6 septembre 2016 à 10h00 : Modalités pratiques de gestion d'un service petite enfance r.pialat@idealconnaissances.com
 - 8. Journées Spirale 2016 : Est-ce vraiment si difficile d'élever les bébés ?

Patrick Ben Soussan, le collège de la revue *Spirale*, l'association Spirale – La grande aventure de Monsieur bébé et les éditions érès ont le plaisir de vous annoncer que les prochaines Journées Spirale auront lieu les 21, 22 et 23 septembre 2016 au Théâtre national de Toulouse autour du thème « Est-ce vraiment si difficile d'élever les bébés ? ». Ces journées Spirale devraient être l'occasion de mettre en commun réflexions et expériences autour de l'accueil des parents des enfants dont vous prenez soin à la crèche, à la halte-garderie, à votre domicile, à l'hôpital, à l'école... Voici un lien où vous pourez découvrir <u>le programme</u> et <u>les intervenants</u>. Vous pourrez également vous inscrire en téléchargeant le bulletin d'inscription <u>en formation continue</u> / <u>hors formation continue</u>, ou directement en ligne <u>en cliquant ici.</u>

Comme pour chaque édition, les abonnés, qu'ils soient anciens ou nouveaux, bénéficient d'un tarif préférentiel pour l'inscription aux Journées.

Cette année sera l'occasion de fêter <u>les 20 ans de Spirale</u>. Nous vous convions à LA soirée d'anniversaire le mercredi 21 septembre 2016. Cette soirée est ouverte à tous sur inscription (réservation obligatoire : gratuite pour les abonnés / 13 € pour les non abonnés).

L'actualité du thème et la qualité des intervenants devraient susciter l'intérêt des professionnels de l'enfance mais aussi de tous les parents et les personnes qui s'intéressent à la question de la parentalité. Si vous souhaitez être des nôtres cette année, ne tardez pas à réserver votre place. Vous pouvez bénéficier de <u>tarifs préférentiels en vous inscrivant avant le 15 juin 2016.</u>

9. Conférence d'automne animé par <u>Pierre-Brice Lebrun</u> et organisée le mercredi 9 novembre 2016 de 9h30 à 17h00, par la <u>Ligue française pour la Santé Mentale</u>, à l'Espace Reuilly - 21, rue Hénard - 75012 Paris (métro Montgallet ou Dugommier) sur le thème :

"AUTORITÉ PARENTALE ET PROTECTION DE L'ENFANCE : CONCILIER LA RÉALITÉ DU TERRAIN AVEC LE RESPECT DES DROITS, DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES PARENTS, DES ENFANTS ET DES TIERS"

Téléchargez la présentation et le bulletin d'inscription

Retrouvez les dates du cycle de conférences juridiques de <u>Pierre-Brice Lebrun</u> qui ont lieu dans les locaux de la <u>Ligue française pour la Santé mentale</u>
11 rue Tronchet - 75008 Paris - Métro Madeleine ou Saint-Lazare, RER A Aubert





Du côté des AD:

1. La FNEJE Haute Garonne a organisé un temps d'échange le samedi 4 Juin de 14h00 à 17h00

à la Salle Félix Lavit - 1 rue Léon Jouhaux Toulouse (Métro Jolimont, ligne A sortie Plateau Jolimont) sur le thème :

"QUEL ACCUEIL DE L'ENFANT VOULONS NOUS POUR DEMAIN?

Rapport Bourguignon, Plan d'action du travail social, Revalorisation de la filière sociale, Rapport Giampino (débat scientifique sur le développement du jeune enfant), Généralisation de l'école à 2 ans, Aide financière à la création des Mam...

Quels enjeux et quelles répercussions concrètes sur le terrain ?

Comment construire des valeurs communes à tous les professionnels accueillant des enfants de 0 à 6 ans ?

2. La FNEJE Paris IDF organise un Café Fneje le vendredi 10 Juin à partir de 19h30.

Votre témoignage est important. Venez partager votre expérience professionnelle, échanger sur vos pratiques professionnelles, exposer vos préoccupations sur l'avenir du métier.

3. Pour finir l'année dans un cadre estival et convivial, la FNEJE PO vous propose une rencontre suivi d'un pique nique au LAC DU SOLER, le samedi 11 Juin de 9h00 à 12h00, autour de la communication bienveillante :

« Les émotions de l'enfant, entre donner un cadre et favoriser l'estime de soi »

<u>Laétitia Sounier</u>, EJE formatrice indépendante, propose des ateliers parents avec l'association Totto Chan, animera ce temps de rencontre à travers une sensibilisation aux outils de communication bienveillante: <u>Les mots qui font grandir.</u>

C'est une formation créée par l'Atelier des parents et Cie. Pour comprendre et apprivoiser les émotions des enfants dans un cadre sécurisant et susciter l'estime de soi. C'est inspiré de différents courants, notamment de la psychologie positive, humaniste et des neurosciences.

Infos utiles: inscription préalable par mail à l'adresse fnejepo@yahoo.fr - tarif de 3 euros pour les non adhérents

- 4. La FNEJE PACA vient de se créer à la suite de la dissolution de la FNEJE Bouches-du-Rhône, intégrant le groupe actif du Vaucluse.
- 5. La FNEJE PACA organise le samedi 18 Juin à la Mairie Annexe Val Fleuri de Cagnes sur Mer, une conférence de 9h00 à 17h00 sur le thème "Même pas mal !Quand l'enfant transgresse les interdits, fait des bêtises, dit des gros mots pour marquer son territoire : comment réagir en tant qu'adulte?" avec l'orateur Jean EPSTEIN : Affiche et bulletin d'inscription





Actualités sociales:

1. Le Festival du Travail Social a eu lieu le 14 Mai 2016, à la bourse du travail de Bobigny:

Le Festival du Travail Social été un succès pour Avenir Educ :

"400 visiteurs sur la totalité des personnes qui ont circulé entre les projections de films, les débats, le théâtre forum, les conférences gesticulées, l'exposition de photos, ont laissé leurs contacts. Ça été une belle occasion d'échanger sur les pratiques professionnelles, de s'informer, mais aussi de se divertir et de vivre la créativité de nos métiers. C'est bien sûr d'abord le fruit d'un travail acharné de la part de la petite équipe d'organisation d'AvenirEduc. Mais c'est aussi l'aboutissement du travail de terrain qui dure depuis 2 ans et demi et qui, entre débats, interventions, et manifestations, a permis à des milliers de travailleurs sociaux de reprendre en main l'avenir de leurs métiers. C'est le résultat d'une dynamique vertueuse qui a permis à toutes les tendances de ceux qui luttent de se réunir. Cet évènement n'aurait pu se faire sans le concours d'Avenir-Educs et des syndicats CGT, SUD, UNEF, FSU, FAFP, les collectifs Défendre les Métiers Sociaux, Mouvement National des Étudiants du Travail Social, et les liens que nous avons tissé au fil de la lutte avec les copains en France, notamment EtuSocial à Nantes, les camarades d'Orléans, Tours, Nice, Marseille, Lille, Lyon, Grenoble, ... Nous les remercions tous, ainsi que Lien Social qui a été présent toute la journée, et les différentes associations et fanzines qui ont tenu un stand pendant cette journée.

Le site des EGATS regroupe toujours des contributions des différentes organisations qui y sont impliquées, n'hésitez

pas à faire une visite, ici : <u>www.egats.fr</u> Il convient de donner au Festival sa juste valeur : il est une étape historique dans la constitution de la conscience du

travail social. Une conscience politique au sens noble, qui reconnait et défend la place centrale du travail social dans un projet de société solidaire. Le travail reste à faire, il n'est pas ridicule. Mais le festival traduit une dynamique qui ne cesse de s'amplifier.

Il est un aboutissement mais pas un achèvement. Les prochaines semaines vont encore voir des rendez vous essentiels pour continuer d'affirmer la vitalité du travail social."

Le Festival du Travail Social été une réussite pour la Commission Action Travail Social (CATS) : Tract de présentation de la CATS

"La Commission Action Travail Sociale a été très bien représentée par le nombre et le dynamisme de ses membres. Nous pouvons donc commencer par nous féliciter tous pour cette présence active, et en particulier toutes celles et tous ceux qui ont cuisiné, qui ont tenu le stand de la CATS et qui ont pris la parole en public pour relayer nos positions. Grâce à nous tous, la CATS a collecté une somme d'argent assez considérable (311 €) qui nous servira à acheter du matériel, des centaines de tracts ont été distribués, des contacts ont été pris... Un grand bravo à tout le monde!"

Ainsi, il est important de continuer autant que nous le pouvons à nous mobiliser pour lutter contre la "loi-travail", défendre nos métiers, les personnes que l'on accompagne, et notre espoir d'une société plus libre et plus solidaire.





Pour cela voici une série de dates et d'actions dans les prochains jours :

- <u>Lundi 16/05</u>: **pique-nique devant le lycée Jean Jaurès** par rapport à l'occupation du lieu par les migrants, organisé par des mouvements citoyens, des nuit-deboutistes et des voisins : http://paris.demosphere.eu/rv/47603
- <u>Mardi 17/05</u>: manifestation interpro et intersyndicale à 14 heures Place de l'Ecole Militaire (proximité du MEDEF) vers Matignon: http://paris.demosphere.eu/rv/47374: Rdv pour le cortège des travailleurs sociaux au niveau du LCL, à l'entrée du Boulevard Bosquets et de la place de l'Ecole Militaire, à partir de 13h
- Mardi 17/05 : Assemblée Générale des Travailleurs Sociaux organisée par la CATS à la Bourse du Travail de Paris à 18h30

(Voir le tract)

Compte Rendu de l'AG des Travailleurs des Secteurs Sociaux du 17 Mai 2016 Appel de l'AG à manifester

- <u>Mercredi 18/05</u>: Appels à un démarrage de la grève reconductible ce jour-là + **rassemblements sur la Place de la République en protestation à la manifestation de flics** chapeautée par des organisations d'extrême-droite : http://paris.demosphere.eu/rv/47405
- <u>Mercredi 18/05</u>: **Réunion de la Commission Action Travail Social** sur la Place de la République à 18h30 face au "GoSport". **Selon les événements la réunion peut être amenée à changer de lieu ou d'horaire.** Si vous avez un doute au moment venu, vous pouvez contacter Simon au 06.15.68.56.31 ou Jonathan au 07.81.50.89.90
- <u>Jeudi 19/05</u>: manifestation interpro et intersyndicale à 14 heures de la place de la Nation à la Place d'Italie : http://paris.demosphere.eu/rv/47554
- <u>Lundi 23/05</u>: Rassemblement devant la CPC 10h à 14h à Montparnasse place des 5 Martyrs du lycée Buffon devant la DGCS en **protestation contre les processus de refonte des formations de travailleurs sociaux.** Plus d'infos sur le site de SUD Santé Sociaux : http://sudsantesociaux.org/re-architecture-des-metiers.html
 http://sudsantesociaux.org/re-architecture-des-metiers.html
 http://sudsantesociaux.org/re-architecture-des-metiers.html
 https://sudsantesociaux.org/re-architecture-des-metiers.html
 https://sudsantesociaux.org/re-architecture-des-metiers.html
 https://sudsantesociaux.org/re-architecture-des-metiers.html
 https://sudsantesociaux.org/re-architecture-des-metiers.html
 https://sudsantesociaux.org/re-architecture-des-metiers.html
 https://sudsantesociaux.org/re-architecture-des-metiers.html
 https://sudsantesociaux.org/re-architecture-des-metiers.html
- La **journée du 31/05** sera également un temps fort, avec une mobilisation devant le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, en convergence avec les collègues de la psychiatrie et des secteurs hospitaliers.. Le soir devrait se tenir la seconde Assemblée générale des travailleurs des secteurs sociaux et médico-sociaux.

Pour les salariés qui auraient du mal à échapper au boulot pour participer aux mobilisations, nous vous rappelons que certains syndicats des secteurs sociaux et médico-sociaux ont déposé des préavis de grève quotidiens jusqu'au 31/05, donc vous pouvez vous déclarer en grève quand vous le souhaitez (et ce même sans être syndiqué). Un exemple avec les préavis déposés par SUD Santé Sociaux :

http://www.sudsantesociaux.org/en-greve-du-17-mars-au-9-mai-et

Les travailleurs sociaux mobilisés autour de la CATS sont de plus en plus nombreux, créatifs et déterminés! Nos forces seront notre nombre, nos idées et nos actions! Pour suivre l'actualité et être informé des dates et des initiatives en cours, n'oubliez pas de faire un tour sur notre page Facebook, ou d'envoyer votre n° de téléphone pour être tenu au courant en cas d'infos à diffuser dans un timing serré.





2. La Plaque Tournante : pour un réseau qui permette aux travailleurs sociaux de sortir des rails de la commande sociale :

Numéro 104 - Juin 2016

3. La commission convergence des luttes avec le soutien d'attac et de plusieurs associations, a organisé le vendredi 20 Mai, une assemblée de Séparation du MEDEF et de l'Etat devant le siège du MEDEF, 55 avenue Bosquet, Paris 7e.

Tract de l'action

4. La convergence des luttes :

- L'émission "L'Actualité des luttes" sur Radio FPP a donné la parole il y a quelques jours à une camarade de la commission pour présenter nos mobilisations. Vous pouvez l'écouter à l'adresse suivante à partir de 47mn32 : Emission Radio "L'actualité des Luttes"
- Un "Guide du manifestant" réalisé par la CGT qui donne des conseils face à la répression policière
- Un <u>communiqué de presse de la CGT des Bouches du Rhône</u> : "Quand le gouvernement gaze les travailleurs sociaux "
- Un premier jet de slogans
- Une soirée-débat (Affiche) est organisée dans Paris intitulée "Le plan d'action en faveur du travail social et développement social : présentation, analyse et enjeux".
- Le journal quotidien papier *Le Progrès Social*, qui avait dénoncé la répression policière de la mobilisation de lundi, consacre cette semaine presque une demie-page à présenter la Commission Action Travail Social. Vous pouvez <u>télécharger le numéro</u>.
- Le site d'infos et de luttes du social et médico-social Nébuleuses a publié
 le texte de présentation de la Commission Action Travail Social Nuit Debout Paris
- La page facebook de la Commission Action Travail Social Nuit Debout Paris
- Le WIKI de la Nuit Debout Paris

5. Une petite action joyeuse pleine de couleurs et d'espoir à l'initiative de Nuit Debout Paris :

une initiative d'action ayant pour but de repeindre nos villes, de redonner vie et couleurs a nos rues, de nous réunir autour d'actions communes, à Paris, en France, à travers le monde, et surtout de manifester notre soutien a celles et ceux en luttes depuis trop longtemps.

Tract pour peindre les lieux de lutte

5. Le Travail Social, dans quel état ? - Médiapart du 5 Juin 2016 - <u>L'article</u>





6. Projet personnalisé de réussite éducative - la gazette sociale du 6 Mai 2016 :

Le projet personnalisé de réussite éducative, le projet personnalisé de scolarisation, ou encore le projet d'accueil individualisé traduisent la volonté de s'adapter aux besoins de chaque élève.

L'hétérogénéité entre les humains est un fait indiscutable et l'idée qu'il n'y a pas deux élèves qui apprennent de la même manière est désormais admise. Le projet personnalisé de réussite éducative (PPRE), le projet personnalisé de scolarisation (PPS), ou encore le projet d'accueil individualisé (PAI) font référence à des notions comme l'individualisation des tâches, le travail personnalisé ou plus largement à la pédagogie différenciée. Ces termes souvent utilisés et parfois confondus ont chacun un sens très précis, comme le rappelle l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) dans ses livrets « Repères ».

Personnalisation: un double processus

La personnalisation vise à prendre en compte chaque enfant dans sa singularité. Elle passe par des démarches dont le but est le développement de sa personnalité et de son identité. La personnalisation est elle-même au cœur d'un double processus. D'une part, l'individuation, qui va dans le sens d'un développement de l'individu en lui permettant de devenir plus autonome, d'acquérir plus de compétences et de connaissances, etc. Et d'autre part, la socialisation où il s'agit de développer la coopération, la solidarité entre les individus, etc.

À l'école, le processus de personnalisation se traduit par la mise en place d'organisations pédagogiques particulières : la différenciation et l'individualisation.

Différenciation : un cadre souple

Différenciation signifie différenciation de la pédagogie, ou pédagogie différenciée. Selon Halina Przesmycki, formatrice et auteur de livres sur le sujet, la pédagogie différenciée « met en œuvre un cadre souple où les apprentissages sont suffisamment explicités et diversifiés pour que les élèves puissent travailler selon leurs propres itinéraires d'appropriation tout en restant dans une démarche collective d'enseignement des savoirs et savoir-faire communs exigés ». Concrètement, l'enseignant gère le temps scolaire en alternant des moments de travail avec l'ensemble du groupe classe, des moments de travail en sous-groupes et des moments de travail individualisé.

Individualisation: effectuer les tâches en autonomie

L'individualisation quant à elle est un « mode d'organisation pédagogique dans lequel l'élève travaille de manière individualisée, en fonction de ses acquis et de ses besoins, avec l'aide d'un plan de travail et de consignes lui permettant d'effectuer les tâches scolaires en autonomie, pendant un temps donné, avec si nécessaire des ressources qui lui sont fournies ou qu'il va chercher. L'enseignant intervient en appui, explicite, conseille... ». De fait, le travail individualisé est fréquemment utilisé en pédagogie différenciée, c'est aussi une modalité complémentaire du travail en groupe classe.

Pour différencier, il faut formuler clairement les objectifs collectifs - Philippe Meirieu

« Différencier, c'est avoir le souci de la personne sans renoncer à celui de la collectivité... être en quête d'une médiation toujours plus efficace entre l'élève et le savoir... C'est pourquoi, il ne faut pas parler de la « pédagogie différenciée » comme d'un nouveau système pédagogique, mais bien plutôt comme d'une dynamique à insuffler à tout acte pédagogique... un moment nécessaire dans tout enseignement... celui où s'insinue la personne dans le système... Pour différencier, il faut stabiliser le cadre, c'est-à-dire formuler clairement les objectifs collectifs, avoir un suivi individuel et aider à la construction des règles du »vivre ensemble ». »

APPROFONDIR LE SUJET

- "La pédagogie différenciée", H. Przesmycki, Hachette, septembre 2008.
- "Pédagogie différenciée et organisation du travail", P. Perrenoud, ESF, janvier 2016.
- Livrets Repère INRP, mai 2009

Venez liker notre nouvelle page Facebook

La page Facebook de la Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants renaît sous un autre format. N'hésitez pas à partager et à liker : https://www.facebook.com/FNEJE-Nationale-1662967903914906/

